

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024

DELIBERATION N°2024.00040

MISE À JOUR DU TABLEAU DES POSTES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 01 février 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240124-D202400040IG

Date de mise en ligne : 01 février 2024

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Patrick MICHAUD, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024

MISE A JOUR DU TABLEAU DES POSTES

Afin de tenir compte des évolutions d'organisation des services et des recrutements en cours, il est nécessaire d'ajuster le tableau des postes de Saint-Etienne Métropole.

Les évolutions de postes suivantes sont proposées :

Pôle	Direction	Service/ Unité	Objet	Ancienne situation	Nouvelle Situation	Numéro	Observations
Direction Générale	Mission Cité du design 2025		création		1 Chargé de mission création pôle ICC Cité du Design ATTACHE temps non complet 50%		Déploiement du pôle territorial ICC Cité du design
Attractivité	D2ERI		transformation	1 Chargé de projets filière design gouvernance ADMINISTRATEUR temps complet	1 Chargé de projets filière design gouvernance ATTACHE temps complet	11032	Ajustement suite recrutement
Action territoriale et proximité	Gestion des déchets	Collecte	transformation	1 Chef de service INGENIEUR temps complet	1 Chef de service ATTACHE temps complet	10306	Ajustement suite recrutement
Développement urbain	DTM	Véliverts	création		1 Agent de maintenance ADJOINT TECHNIQUE temps complet		Création de poste dans le cadre de l'élargissement à l'ensemble de la Métropole du dispositif Vélivert
Développement urbain	DTM	Véliverts	création		2 Chefs d'équipes AGENTS DE MAITRISE temps complet		
Développement urbain	DTM	Véliverts	création		1 Agent régisseur, accueil administration ADJOINT ADMINISTRATIF temps complet		

L'impact budgétaire de cet ajustement du tableau des postes calculé sur la base des coûts totaux annuels bruts chargés moyen par cadre d'emplois est estimé à un coût de 173 592 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les évolutions de postes précitées,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
La secrétaire de Séance,**



**Siham LABICH
3^{ème} Vice-Présidente**

La Première Vice-Président,



Sylvie FAYOLLE